

Un président de 24 ans pour le nouveau Conseil de l'UNIL

Lors de sa séance constitutive, le Conseil de l'UNIL a élu son président en la personne de M. Samuel Bendahan, doctorant de HEC qui n'a pas encore célébré son 25^{ème} anniversaire. Avec ses 44 membres élus, représentatifs des professeurs, assistants, étudiants et collaborateurs, le Conseil est un rouage essentiel dans la mise en œuvre de la nouvelle loi votée par les députés vaudois en juillet 2004. Il siègera à un rythme soutenu ces prochains mois pour désigner un candidat Recteur avant le 30 juin et adopter le règlement interne de l'UNIL.

Le Conseil veut contribuer à un fonctionnement plus démocratique, représentatif et engagé, nécessaire à l'autonomie accrue donnée par les parlementaires vaudois à leur Université. Contrairement au précédent Sénat – constitué de plus de 300 membres et ouvert d'office à tous les professeurs – le Conseil est composé de représentants élus chacun par leur corps et dans leur Faculté, selon une clef de répartition qui vise à la représentation des 4 corps de la communauté universitaire: 18 professeurs, 8 «corps intermédiaires» (maîtres assistants ou maîtres d'enseignement et de recherche), 6 collaborateurs techniques ou administratifs et 12 étudiants.

Première surprise: le nouveau président, élu au second tour et en concurrence avec deux professeurs, est un doctorant/assistant de l'école des HEC. Il sera assisté dans sa tâche par une secrétaire du Conseil, Mme Sophie Hainard, étudiante en Sciences Sociales et Politiques. Un bureau du Conseil sera nommé dans les séances à venir, ainsi qu'une commission des finances et de gestion, une commission de désignation du Recteur et une commission législative.

Nomination du candidat Recteur

La première mission du Conseil sera de nommer d'ici le 30 juin le candidat Recteur qu'il présentera au Conseil d'Etat, autorité de nomination, pour la prochaine législature de 5 ans qui débutera le 1er septembre 2006. Le Conseil devra adopter d'ici novembre le Règlement interne qui détermine les Facultés et fixe des points de fonctionnement de l'Université (procédure de nomination du Recteur et des membres de la Direction, composition du Conseil, promotion et évaluation des enseignants, procédure disciplinaire). Parmi ses attributions propres: la désignation du candidat Recteur, la ratification des membres de la Direction, l'approbation du plan stratégique de l'UNIL ou encore la ratification de son budget.

Portrait du Président du Conseil

Samuel Bendahan est né à Lausanne en 1980. Muni d'une maturité fédérale scientifique délivrée par le Gymnase Auguste Piccard, il a fait ses études universitaires à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne, où il effectue actuellement sa thèse de doctorat en management dans le domaine du leadership. Il étudie l'impact des valeurs et de la personnalité sur la capacité individuelle de mener un groupe de personnes, ou toute institution sociale, politique ou économique. Co-Président de l'Association du Corps Intermédiaire et des Doctorants de l'Université de Lausanne (ACIDUL), Samuel Bendahan a développé une intense activité associative. Membre du comité des étudiants HEC, il est aussi très engagé dans les activités d'improvisation théâtrale et de mise en scène à l'Université.

>>> Pour en savoir plus:

Jean-Marc Rapp, recteur de l'UNIL, 021 692 20 11

Samuel Bendahan, président du Conseil, 021 692 34 23

www.unil.ch > l'UNIL demain > le Conseil de l'UNIL